

Image not found or type unknown



Avis de contravention caduc ou pas caduc ?

Par **sorciere 7**, le **14/03/2008** à **14:45**

bonjour a tous voila mon probleme: j ai ete verbalisee pour excès de vitesse pv remis en main propre. sur la carte de paiement le n° immatriculation est erroné par contre il est ok sur la contravention. il y a nom grade et service de l'agent mais pas de matricule, il y a marque et type du radar mais pas de n° , il y a les articles mais pas de code auquel se réfèrent. Merci de me donner des réponses, si quelqu'un a des infos précises sur un des ces points.

Par **citoyenalpha**, le **22/03/2008** à **15:29**

Bonjourrrnil convient de demander une copie du procès verbal auprès de l'officier du ministère public. Seules les informations notées sur le procès verbal font foi.rnrnRestant à votre disposition